

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 JUIN 2012 à 18:30

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire), Mr Bernard DUSSAUT (Titulaire), Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire), Mr Denis SABATÉ (Payeur Départemental), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Bernard LAVIE-CAMBOT (Suppléant), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr Alain SEBRECHT (Titulaire), Mr Jean FAVORY (Suppléant), Mr Jean-Pierre GASNAULT (Suppléant), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Sylvain CROUZAT (Suppléant), Mr Walter GRUBER (Suppléant), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire), Mr Philippe MEYNARD (Suppléant), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire), Mr Gérard LOUBET (Suppléant), Mr Serge GURY (Suppléant)

Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)

DÉLIBÉRATION N° 20120627_011

Affectation définitive des résultats 2011 - budget annexe "aménagement numérique du territoire"

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 20120627_011
Affectation définitive des résultats 2011 - budget annexe "aménagement numérique du territoire"

Considérant la délibération du Comité Syndical en date 14 février 2012 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 au Budget Primitif 2012:

- report en section d'investissement (ligne 001 en recettes): 9 709 494,34 €
- report en section d'exploitation (ligne 002 en recettes): 16 252,93 €

Considérant le vote du Compte Administratif 2011 en date du 20 juin 2012:

- dont la section d'exploitation fait apparaître un excédent de clôture de 16 252,93€
- dont la section d'investissement fait apparaître un excédent global de clôture de 9 709 494,34 €

Considérant que les résultats 2011 ont été correctement estimés lors de la reprise anticipée et qu'il convient de procéder à l'affectation définitive des résultats

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames Messieurs :

- De bien vouloir confirmer le report du solde de l'excédent, en section d'exploitation, à la ligne R002 (résultat de fonctionnement reporté), soit la somme de 16 252,93€.

- De bien vouloir confirmer le report du solde de l'excédent, en section d'investissement, à la ligne R001 (résultat d'investissement reporté), soit la somme de 9 709 494,34€

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 20 juin 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr